

Mairie de Saint-Vigor 2 Route de la ronce 27930 Saint Vigor

contact@saintvigor.fr Tel.: 0232346227

Ouverture au public : Jeudi : 16h-19h

Saint-Vigor, le 3 mai 2020

Madame, Monsieur,

La crise sanitaire que nous traversons est exceptionnelle mais surtout inédite.

La gravité de la situation impose d'engager des actions multiples et dans le même temps, notre méconnaissance de ses causes et effets nous incite à la prudence.

C'est pourquoi, en l'absence de repères, de références à des situations connues, toutes les décisions d'organisation deviennent des expérimentations avec leurs cortèges de succès mais aussi de revirements, de contradictions et parfois d'erreurs.

Nous devons tous, coûte que coûte trouver les meilleures solutions pour que chacun d'entre nous retrouve sa place dans une société apaisée. Cela ne peut se faire sans une cohésion maximale, sans une adhésion inconditionnelle aux règles proposées, sans une acceptation de certaines contraintes. Le confinement en est un exemple. A ce titre, nous pouvons nous féliciter collectivement, tant il me semble que cette règle est correctement appliquée à saint-Vigor. Mais cette cohésion vise aussi à abandonner toute certitude et accepter les changements d'orientation désormais quasi quotidiens.

C'est dans cet état d'esprit d'incertitude, et dans l'état de nos connaissances actuelles que je vous propose ce point d'information lié aux prochaines échéances du déconfinement.

#### La rentrée scolaire

Ce mercredi 29 avril, nous étions en réunion avec le maire de Fontaine sous Jouy, l'équipe enseignante et les parents d'élèves. Outre la nécessité évidente pour les enfants de retrouver le chemin de l'école le mardi 12 mai prochain, l'enjeu de cette réunion consistait à définir l'organisation nécessaire à la sécurisation de l'accueil de nos enfants et leurs encadrants. Mais, de nouvelles règles sanitaires et de sécurité ayant été publiées par le gouvernement le jour même où nous nous réunissions, nous devons à nouveau travailler sur le dispositif à mettre en place. Vous obtiendrez les informations à jour en vous connectant régulièrement sur le site internet de Fontaine sous Jouy. L'organisation de la restauration sera intégrée à cette communication.

#### Garderie

Nous considérons toujours que le service de garderie est indissociable du fonctionnement de l'école. Toutefois, le surcroît de travail occasionné par le protocole sanitaire nous amènera certainement à répartir différemment les horaires de travail de Patricia Deguingand. L'aménagement des horaires de fonctionnement sera communiqué simultanément avec l'organisation de l'école.

## **Transport scolaire**

A ce jour le transport scolaire est une compétence de la région relayée localement par notre syndicat de transport scolaire (SITS de Fontaine). Celui-ci n'a pas d'information à nous communiquer autre que celle relayée par le site internet de la région. A savoir que les transports scolaires reprendront le 12 mai en conformité avec les normes sanitaires du moment.

### Masques en tissu

Le conseil départemental a commandé 800 000 masques en tissu. Soit un masque fourni pour chacun des personnels du conseil départemental et des habitants Eurois. La livraison devrait intervenir gracieusement dans nos communes la semaine du 11 mai.

J'ai signé par ailleurs une commande via la centrale d'achat de notre communauté d'agglomérations – Evreux Portes de Normandie – de 340 masques. La commande était limitée dans un premier temps à un masque par habitant. Ces masques de tissu seront mis à disposition gracieusement pour chacun des habitants de Saint-Vigor. La date de livraison de ces masques est également prévue pour la semaine du 11 mai.

Enfin, une commande communale complémentaire est en cours pour l'ensemble des habitants, l'objectif est que chacun d'entre nous dispose dans des délais raisonnables de 4 à 6 masques conformes aux normes en vigueur, pris en charge par la commune.

## La réouverture de la Mairie

Le personnel communal dispose de masques adaptés à ses activités. Des cloisons en plexiglas et distributeurs de gel hydro alcoolique ont été commandés. Selon la bonne réception ou non des équipements commandés, nous déciderons d'ouvrir la Mairie ou pas dès le jeudi 14 mai. Vous serez tenus informés de cette ouverture par courriel.

Nous ferons tout pour favoriser une rentrée scolaire sereine le 12 mai prochain, mais ne transigerons pas sur la sécurité de nos enfants et du personnel. Ainsi la décision finale d'ouvrir l'école reste bien sûr dépendante de la réglementation sanitaire et de notre capacité à respecter scrupuleusement cette réglementation.

Prenez soin de vous, respectez les consignes et restez informés. Bien à vous.

Patrice Chokomert

Maire de Saint-Vigor

# Pour rester informé :

Préfecture : http://www.eure.gouv.fr/

Transport scolaire: <a href="http://sitsfontaine.unblog.fr/">https://www.normandie.fr/transport-scolaire</a>

Ecole: http://fontainesousjouy.org/

http://www.saintvigor.fr - Courriel : contact@saintvigor.fr